

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273**

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

### FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS, INC.  
P.O. Box 1286 • Greeley, CO 80632-1286

**24 h sur 24 :** 1-800-561-8273

**Autre numéro d'urgence Canutec :** 1-613-996-6666 (frais virés)

**Nom du produit :** NORTRACE® N-PACT® 26-0-0 SRN  
**Nom chimique :** Proprietary blend of Urea and Triazone  
**Famille chimique :** Aqueous, organic salt solution  
**N° CFIA :** not applicable

**N° FS :** 7103746-10-LPI

**Révisions à la FS :** Les sections 1, 4 et 16

**Date de publication :** 09/14/10

**Remplace :** 09/14/07

## 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT** – Peut être nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer une irritation aux yeux et à la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact avec les coupures ou plaies ouvertes. Éviter d'inhaler les vapeurs. Utiliser avec une ventilation adéquate. La protection des yeux et le port de gants sont suggérés lors de la manipulation du produit non dilué. Bien se laver après avoir manipulé et utilisé le produit. En cas de contact, rincer à l'eau. Obtenir des soins médicaux pour les yeux. Cet engrais liquide est dérivé d'un mélange exclusif d'urée et d'urée-triazone. Des nausées et des vomissements sont à prévoir en cas d'ingestion d'une grande quantité de produit. Les effets aigus de l'ingestion sont nausées, frissons et diarrhée. Le contact avec les yeux ou la peau peut causer de l'irritation (en particulier chez les personnes sensibles) et une irritation des voies respiratoires est à prévoir en cas d'inhalation sans protection des brouillards de pulvérisation. Les utilisateurs du produit devraient éviter le contact prolongé et répété avec la peau en portant des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussettes et des bottes en caoutchouc. Le port de lunettes étanches est recommandé.

Ce produit est un liquide clair de couleur verte avec une légère odeur d'amine.

## 3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques	Pourcentage selon le poids	N° de CAS	VLE (unités)
Azote total (N)	26,00	Mélange	non établie
Sels d'engrais et ingrédients inertes	74,00		

## 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.  
**Contact avec la peau :** Retirer les vêtements contaminés. Bien se laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste ou si un rash se développe, obtenir des soins médicaux.  
**Ingestion :** Si la personne est consciente, lui faire boire un ou deux verres d'eau. Obtenir des soins médicaux. Ne jamais faire vomir ni ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.  
**Inhalation :** Transporter la personne à l'air frais. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.  
**POUR UNE URGENCE MÉDICALE IMPLIQUANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 866 944- 8565.**

## 5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Point d'éclair (méthode) :** Ne produit pas d'étincelles.  
**Limites d'inflammabilité (LII et LSI) :** Non établies.  
**Agents d'extinction :** Considéré non combustible, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.  
**Produits de combustion dangereux :** Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes de soufre et des oxydes d'azote.  
**Techniques spéciales en cas d'incendie :** Refroidir les contenants exposés au feu à l'aide d'eau pulvérisée. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.  
**Risques particuliers d'incendie et d'explosion :** Chauffer le produit jusqu'à sa sécheresse peut causer l'émission d'ammoniac et de dioxyde de carbone. Cet ammoniac (NH<sub>3</sub>) peut former un mélange inflammable (16-25 %) avec l'air. Une chaleur intense peut libérer des vapeurs d'ammoniac. Refroidir les contenants à l'aide d'eau pulvérisée.

## 6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

Ventiler la zone touchée. Contenir le déversement, absorber le déversement avec de l'argile ou un autre matériau absorbant. Balayer le tout et le mettre dans un contenant pour l'utiliser ultérieurement conformément à l'étiquette ou l'éliminer d'une façon qui convient. Vérifier les règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

**ATTENTION :** Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

---

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**


---

**Manipulation :** Ouvrir le contenant avec soins, car son contenu peut être sous pression. Le port d'un dispositif de protection des yeux et de gants est suggéré lors de la manipulation du produit non dilué. Utiliser le produit avec une ventilation adéquate.

**Entreposage :** Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement. Garder le contenant hermétiquement fermé quand on n'utilise pas le produit. Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, de préférence dans un endroit verrouillé hors de la portée des enfants et loin des produits alimentaires destinés à la consommation humaine et animale, les semences et les combustibles. Conserver à une température de moins de 105 °F/40,6 °C. Ne pas contaminer l'eau et les aliments destinés à la consommation humaine ou animale par l'entreposage ou l'élimination du produit.

---

**8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**


---

**Mesure d'ingénierie :** Non requise en temps normal. Utiliser une ventilation locale ou mécanique.

**Protection respiratoire :** Non requise en temps normal, si les vapeurs sont trop fortes, porter un respirateur NIOSH approuvé contre l'ammoniac.

**Protection des yeux :** Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

**Protection de la peau :** Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues, pantalon, chaussettes et chaussures. Porter des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

**PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA**  
Non établie

**TLV-TWA selon ACGIH**  
Non établie

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**


---

**Apparence et odeur :** Ce produit est un liquide clair de couleur verte avec une légère odeur d'amine.

**Poids spécifique (eau = 1) :** 1,21 g/ml

**Tension de vapeur (mm) :** Non établie

**Pourcentage de volatilité (par volume) :** Non établi

**Masse volumétrique apparente :** 10,10 lbs/gal.

**Point d'ébullition :** 212°F/100°C

**Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) :** Non établi

**Solubilité :** Soluble

**pH :** 8,5 (typique)

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

---

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**


---

**Stabilité :** Stable

**Conditions à éviter :** Éviter un contact avec les acides ou les matériaux acides. Éviter les systèmes d'entreposage, de tuyauterie et manipulation à base de cuivre, de zinc ou de leurs alliages (bronze, laiton, métaux galvanisés, etc.).

**Substances incompatibles :** De puissants oxydants tels que nitrates, nitrites et chlorates peuvent causer des mélanges explosifs si chauffés jusqu'à la sécheresse.

**Produits de décomposition dangereux :** Chauffer le produit jusqu'à sa sécheresse peut causer l'émission d'ammoniac et de dioxyde de carbone. Cet ammoniac (NH<sub>3</sub>) peut former un mélange inflammable (16-25 %) avec l'air.

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

---

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**


---

**Toxicité orale aiguë LD<sub>50</sub> (rat) :** Non établie

**Irritation des yeux (lapin) :** Non établie

**Inhalation CL<sub>50</sub> (rate) :** Non établie

**Potentiel carcinogène :** Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

**Toxicité cutanée aiguë LD<sub>50</sub> (lapin) :** Non établie

**Irritation cutanée (lapin) :** Peut causer de l'irritation cutanée

**Sensibilisation cutanée (cobaye) :** Non établie

---

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**


---

Ne pas contaminer les sources d'eau.

---

**13. ÉLIMINATION**


---

Ne pas réutiliser les contenants. Rincer les contenants à trois reprises (ou l'équivalent) puis verser les rinçures dans le réservoir de solution à pulvériser. Offrir les contenants pour le recyclage dans un site ACRC (aux États-Unis, l'*Agricultural Container Recycling Council* (ACRC) gère le programme national de recyclage, consulter le site Internet : <http://www.acrecycle.org> pour trouver leurs emplacements) ou reconditionner les contenants ou disposer de ces derniers dans un lieu d'enfouissement sanitaire ou d'incinération, ou les brûler si les autorités régionales et locales le permettent. Si les contenants sont brûlés, se tenir loin de la fumée. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

Description DOT/TDM : NON RÉGLEMENTÉE PAR USDOT.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI, LIQUIDE ; (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport aérien et maritime.

**15. RÉGLEMENTATION**

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA		HMIS	
1	Santé	0	Moindre
0	Inflammabilité	1	Légère
0	Instabilité	2	Modérée
		3	Élevée
		4	Grave
		1	Santé
		0	Inflammabilité
		0	Réactivité
		H	EPI

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat   0   Feu   N   Relâchement soudain de la pression   N    
Différé   N   Réactif   N  

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrite

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrite

**16. AUTRES INFORMATION**

Statut de la FS : Les sections 1, 4 et 16 révisées.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Services de réglementation et de l'environnement

©Nortrace et N-PACTE sont des marques déposées de Produits de Loveland Inc.

Des renseignements au sujet des contenus et des niveaux de métaux contenus dans ce produit peuvent être consultés à l'adresse Internet suivante : <http://www.regulatory-info-lpi.com> (en anglais).

**Limitation de responsabilité :** Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS, INC., n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.